

La Gazette des Pautnés

L'équipe municipale adresse sa gratitude à toutes les électrices et les électeurs qui lui ont accordée leur confiance. Elle aura à coeur de tenir ses engagements et d'être à l'écoute de tous.

Agenda :

Mardi 3 Juin : 14H30 à 16H30 Ateliers d'éveil RIAM. (03.85.86.34.40).

Dim 8 Juin : France 3, documentaire sur Bibracte (*émission Pourquoi chercher plus loin*)

Samedi 14 Juin : *14H00 Pétanque avec l'association *Sports et Loisirs*.

*16H00 Championnat intercommunal de dictée (Mairie, salon convivial).

Dim 15 Juin : Au Buisson, Concours d'attelages de loisirs, organisé par *Les Meneurs du Beuchon*.

Merc 18 Juin : 14H30 à 17H00 Ludomobile (Préau de l'école).

Merc 18 Juin : 18H00 Commémoration Appel Général de Gaulle.

Samedi 21 Juin : 18H30 Fête de la musique avec *Danse Passion*, Place de la Mairie, entrée libre.

Samedi 28 Juin : *20H00 Hôtel de la Poste : Soirée paëlla (renseignements : 03.85.82.52.41).

*Kermesse du RPI à Saint Léger-Sous-Beuvray (après-midi) .

Dim 29 Juin : 12H00 Hôtel de la Poste Repas Paëlla.

Mardi 1 Juillet : 14H30 à 16H30 Ateliers d'éveil RIAM. (Relais Intercommunal d'Assistants Maternelles)

Vend 11 Juillet : 10H00 à 17H30 Accueil de loisirs "la Baz"; Inscription (5euros) au Moulin du Vallon ou sur place le jour de l'activité. Journée nature, jeux plein air, randonnée et visite à la ferme (Rendez-vous à l'école) (6-12 ans).

Dim 20 Juillet : 14H30 Place de l'église, balade commentée avec l'association *Guides en*

Morvan "Souvenirs anciens : Que reste-t-il de l'ancien Verrière-sous-Glenne?"

Vend 25 Juillet : *14H30 à 17H00 Ludomobile (Préau de l'école).

*10H00 à 17H30 Accueil de loisirs "la Baz"; Inscription (5euros) au Moulin du Vallon ou sur place le jour de l'activité. Grand challenge sportif (6-12 ans).

Rencontres amicales mensuelles : Toutes les personnes qui le souhaitent peuvent se rencontrer et passer un moment convivial. Prochaines rencontres le 24 Juin et le 29 Juillet (salle des fêtes).

Recensement militaire : Les jeunes gens (filles et garçons) qui atteignent l'âge de 16 ans sont priés de venir s'inscrire en Mairie. Veuillez-vous munir du livret de famille de vos parents. Il est obligatoire pour vous inscrire notamment à la conduite accompagnée ou à d'autres examens.

Bon à savoir :

***Salle des fêtes** : réfection des peintures et portes; nettoyage des sols et pose de rideaux neufs. La salle est de nouveau disponible à la location jusqu'à la nouvelle tranche de travaux pour la cuisine, prévu du 22 Septembre au 1 novembre.

***Suite à la mise en place d'un plan de désherbage** sur la commune avec la participation du Parc Naturel Régional du Morvan, un essai est fait pour ne pas traiter l'herbe sur la partie centrale des chemins communaux afin de limiter l'emploi de désherbant.

***Cartouches d'encre à recycler :** Ne jetez plus vos cartouches d'encre d'imprimantes usagées !! Vous pouvez les amener à la mairie où elles sont récupérées au bénéfice de l'association "La Maison du Développement Durable de l'Autunois". Elles seront rechargées pour être réutilisées.

***Félicitations** à Pierre Virely pour son élection à la présidence du comité territorial d'électrification de l'Autunois et à la vice présidence du SYDESL.

***TNT :** Le 10 Juin prochain s'ouvrira la neuvième phase de déploiement, si vous recevez la télévision par une antenne rateau vous pourrez accéder aux 6 nouvelles chaînes. A noter, que seuls les téléviseurs équipés d'un matériel compatible avec la haute définition (téléviseur TNT HD et / ou adaptateur TNT HD) pourront recevoir les 6 nouvelles chaînes gratuites. Pour savoir si votre téléviseur est compatible HD, vous pouvez vérifier si vous recevez déjà Arte HD sur le numero 7 ou le numero 27 en fonction de votre équipement. Si c'est le cas, alors votre récepteur permet de recevoir n'importe quelle chaîne HD (TF1 HD, France 2 HD), ainsi que les 6 nouvelles chaînes. Dans le cas contraire, l'achat d'un nouveau téléviseur n'est pas indispensable : un adaptateur TNT HD externe branché à votre téléviseur actuel suffira pour bénéficier des programmes HD précités.

La vie au naturel (petit conseil de Christine Malherbe)

***Les bienfaits du marc de café :** *Il fait fuir les limaces et escargots, déposez-le au pied des plantes.

*Au pied des rosiers, il empêche l'installation des pucerons.

*Pour les semis, mélangez les graines avec le marc de café, il favorise la floraison.

*C'est un fertilisant pour les plantes d'intérieures et extérieurs (grande teneur potassium, azote). Déposez-en régulièrement autour des plantes avant l'arrosage.

L'association du mois :

Amicale des marcheurs : club réservé aux seniors. Marche ni trop longue, ni trop physique entre 4 et 8 Km. Rendez-vous les Jeudis à 13H15, place de la Mairie.

Renseignements: Jacques Quilbeuf 03.85.82.44.93.

Contacts sociaux :

Assistante sociale : Mme Maryse GUILLEMOT 03.85.86.54.44

Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) 03.85.86.98.51

Participation des habitants :

Nous vous sollicitons pour trouver un nom à notre bulletin mensuel, toute proposition est la bien venue. Venez la déposer dans l'urne disponible à la Mairie ainsi que vos remarques sur ce nouveau bulletin. Et si vous souhaitez recevoir ce bulletin par mail, renvoyez ou déposez le coupon ci-joint en Mairie.

Nom :

Prénom :

Mail :